



Petit guide pratique de la rentrée

1. Rentrée

La rentrée aura lieu **lundi 25 août 2025**.

L'entrée se fait par la grille verte, rue du Collège Saint-Michel.

- Les élèves de **P2 à P6** sont attendus à **8h15**. Les parents peuvent les accompagner dans la cour le premier jour.
- Les élèves de **P1** sont attendus à **8h45**. Les parents peuvent les accompagner dans la cour la première semaine.

Les compositions des classes seront affichées sous le préau vendredi 22 août.

Les repas chauds seront assurés dès le 1^{er} jour, si vous avez inscrit votre enfant (inscriptions la semaine du 18 août – cf infra).

La **réunion de rentrée** aura lieu le **jeudi 4 septembre**, en soirée, d'abord au théâtre, puis dans les classes où les enseignants vous présenteront cette nouvelle année scolaire et leur méthode de travail.

2. Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8h15 – 15h20** (! attention, l'école finit un peu plus tard cette année !).

Mercredi : **8h15 – 12h05**

Nous insistons sur le respect de la ponctualité.

La grille verte sera fermée à 8h25. En cas de retard, il faudra entrer par l'accueil principal du Collège, 26 boulevard Saint-Michel.

3. Absences

Pour les absences, contacter le bureau des **éducateurs** :

- soit par mail educprim@college-st-michel.be ,
- soit par téléphone au **02/739.33.99**.

Nous vous conseillons d'enregistrer ce numéro de téléphone dans votre gsm, il vous sera utile pour les contacter plus facilement.

Nous vous demandons, selon les règles d'obligation scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de ne pas anticiper ou prolonger les vacances scolaires. Pour rappel, 9 demi-journées d'absence injustifiée conduisent à un signalement à la FWB.

4. Manuels et matériel scolaire

P1-P2-P3 : Selon le décret **gratuité**, le matériel scolaire est fourni par l'école. Les élèves doivent seulement venir à l'école avec un cartable et une trousse vides le jour de la rentrée. Le matériel restera à l'école.

Le matériel abîmé ou perdu devra être remplacé à l'identique par les parents.

Les enseignants vous recommandent d'avoir une petite trousse de matériel de base à la maison pour faire les devoirs.

P4-P5-P6 Les listes de **matériel scolaire** nécessaire seront disponibles sur le site web de l'école <https://prim.college-st-michel.info/>.

Comme chaque année, nous vous proposons de commander vos fournitures auprès de la société Frederix, via leur plateforme, pour simplifier vos achats de rentrée (livraison à domicile), tout en profitant de prix avantageux pour un matériel de qualité. Ce service est tout à fait facultatif et vous pouvez acheter le matériel scolaire là vous le souhaitez, pour autant qu'il réponde aux demandes des enseignants.

Site web : www.colis-scolaires-frederix.be/fr

Codes : C034P4 pour les P4
 C034P5 pour les P5
 C034P6 pour les P6

Nous vous incitons également à récupérer le matériel de l'année précédente en bon état et réutilisable.

5. Tenue de gym

Les enfants doivent avoir dans un petit sac de gym contenant un short bleu-marine, un t-shirt de l'école vendu en début d'année (ou un t-shirt blanc) et des sandales de gym. Ce sac reste à l'école entre chaque vacances.

6. Collation saine (! Nouveau !)

Le mercredi sera le jour de la collation saine. Les enfants doivent apporter un fruit ou un légume, déjà préparé si nécessaire, facile à manger dans la cour de récréation.

7. Inscriptions repas chauds, garderie, étude, cartes de sortie

Les inscriptions se feront la semaine précédant la rentrée. Vous recevrez un mail à cet effet, avec toutes les informations.

Les repas chauds et la garderie seront opérationnels dès le lundi 25 août.

L'étude ne commencera que le lundi 1^{er} septembre.

Les tarifs 2025-2026 des repas, de la garderie et de l'étude, ainsi que l'estimation de l'ensemble des frais pour l'année scolaire seront disponibles prochainement sur le site web de l'école <https://prim.college-st-michel.info/index.php/documents/> <https://prim.college-st-michel.info/index.php/restauration/> .

8. Parascolaire

Les inscriptions pour le parascolaire ont débuté fin juin et se font sur le site web du parascolaire <https://www.parasaintmichel.be/para/> .

9. Classes de dépaysement (séjours scolaires)

Les dates des classes de dépaysement sont déjà fixées :

P2 : classe de mer à Nieuwpoort du 20 au 24 avril 2026

P4 : classes vertes à Chiny du 22 au 26 septembre 2025

P6 : classes de neige du 13 au 20 mars 2026

Ces séjours font partie du temps scolaire et sont obligatoires.

Les informations pratiques vous seront communiquées en temps et en heure par les titulaires de vos enfants.

10. Congés pédagogiques

Les dates de congés pédagogiques ont été fixées pour l'année :

- lundi 6 et mardi 7 octobre 2025
- lundi 5 janvier 2026
- mardi 26 mai 2026

11. IT.School

Les communications à destination des parents et la facturation se font par mail, via la plateforme IT-School. Les parents des nouveaux élèves recevront toutes les informations nécessaires à ce sujet avant la rentrée. Nous vous recommandons de l'installer sur votre GSM ou votre ordinateur afin de gérer plus facilement les mails et le paiement des factures.

Pour rappel, une adresse mail différente pour chaque parent est nécessaire, sinon seul le père recevra l'information.

12. Règlements

Le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur (ROI) ont été revus et modifiés. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site web de l'école où il sera disponible d'ici la rentrée <https://prim.college-st-michel.info/index.php/documents/> .

Bonne rentrée à tous !